

## **Philippe Vénère : « avant, le tribunal de police était le tribunal des honnêtes gens, et non pas des délinquants »**

---

Philippe Vénère est un ancien commissaire de police, auteur de plusieurs ouvrages dénonçant les excès de la répression routière. Selon lui, la politique de sécurité routière s'est transformée en business, dans lequel l'objectif est de ponctionner un maximum d'argent à l'automobiliste solvable, désormais considéré comme un délinquant au moindre excès de vitesse.

Pour Philippe Vénère, « **le radar n'apporte pas la solution au danger** » et « **répond à une logique purement économique** », alors même que l'entretien du réseau routier laisse à désirer. Sans freiner le véritable délinquant de la route, les limitations de vitesse et les radars vont en revanche permettre de ponctionner le citoyen solvable.

Alors qu'avant, la distinction était faite entre les contrevenants -qui devaient être traités en "honnêtes gens"- et les délinquants routiers, ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Retrouvez l'intervention de Philippe Vénère lors du colloque organisé le 22 avril dernier au Sénat par la Ligue de Défense des Conducteurs sur le thème « Vitesse : stop aux idées reçues - Pour une nouvelle approche de la sécurité routière » :